

REGLEMENT

EPREUVE

Marche à allure libre. 4,2 km autour du lac de Créteil. Base de Loisirs – 9 rue, Jean GABIN 94000 CRETEIL.

HORAIRES

A partir de 8 h 30, remise des dossards à la tente accueil au niveau du « village » Départ 10 h 00.

INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription est à retourner par courrier avant le 23 septembre 2014 accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'association « Fonds Henri Mondor » à la Direction de la Communication des Hôpitaux Universitaires Henri Mondor 51 avenue du Mal de Lattre de Tassigny 94010 CRETEIL Cedex
Montant : 5 € (par courrier)
7 € le jour de la manifestation

Gratuit pour les enfants.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité en cas de défaillance d'un marcheur lié à un mauvais état de santé et en cas d'accident dû au non respect des consignes ainsi que toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation.

MEDICAL

Assistance médicale assurée par une équipe du SAMU 94.

DROIT A L'IMAGE

L'organisation se réserve le droit d'exploiter toutes les photos et vidéos prises le jour de la manifestation dans le but de promouvoir l'épreuve et ses partenaires.

RECOMPENSES

- Tee-shirt à tous les participants
- Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie : Hommes, Femmes, Patients, Personnel, Public.
- Lots par tirage au sort.

CAS DE FORCE MAJEURE

Dans le cas où la marche serait annulée pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement de frais d'inscription ne pourra être effectué et aucune indemnité perçue.

ACCEPTATION

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses.



"Base de Plein Air et de Loisirs" 9, rue Jean Gabin 94000 Créteil



MARCHE ACTIVE



Henri mondor contre le cancer



SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2014
10H00 BASE DE LOISIRS DE CRÉTEIL

Inscriptions et informations
<http://chu-mondor.aphp.fr>
tél. : 01.49.81.20.06

Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor en partenariat avec la ville de Créteil organisent la 4ème édition de la Marche active « CALIPSSO » le samedi 27 septembre 2014.

Cette marche contre le cancer est organisée pour le public en partenariat avec des institutions publiques et privées. Elle est animée par la communauté médicale et paramédicale du Groupe Hospitalier.

Vos dons sont intégralement reversés au « Fonds Henri Mondor », créé en 2012 à l’initiative de médecins du CHU. Celui-ci a pour vocation de faciliter et d’accélérer les investissements en équipement, pour le soin, l’enseignement et la recherche.

Parce que le cancer est une grande cause nationale, parce que jour après jour les soignants, les chercheurs et l’ensemble du personnel se mobilisent pour mieux soigner les patients atteints de cancer, nous souhaitons aller toujours plus loin.

Grâce à votre soutien et votre aide, et en manifestant votre présence lors de la Marche « CALIPSSO », aidez-nous à aller plus loin.

Bulletin d’inscription individuel - MARCHE ACTIVE CALIPSSO - Samedi 27 septembre 2014

NOM..... Prénom.....

Date de naissance F M

Patient Personnel Public Mineur

Adresse.....

Code postal Ville

E-mail.....

Portable Tél.

Je m’inscris à la marche active (inscription jusqu’au 23 septembre 2014)
Chèque de 5 euros à libeller à l’ordre de l’Association **Fonds Henri Mondor**.
Gratuit pour les enfants

Je soutiens l’Association pour le Fonds Henri Mondor
pour un montant de : euros
Au profit de la lutte contre le cancer, un reçu fiscal vous sera adressé.
Chèque à libeller à l’ordre de l’Association pour le Fonds Henri Mondor

Envoi du bulletin dûment complété et accompagné des droits d’inscriptions et/ou du don à la Direction de la Communication des **Hôpitaux Universitaires Henri Mondor** 51, avenue du Maréchal de Tassigny 94010 CRETEIL Cedex

Date : Signature :

Contact :
Tél. : 01.49.81.20.06 - e-mail : evenementiel.communication@hmn.aphp.fr

Informations : <http://chu-mondor.aphp.fr>

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs marcheurs

Je soussigné(e) M. Mme

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Ayant autorité parentale, autorise l’enfant (Nom, Prénom)

.....

A participer à la marche de 4,2 km autour du Lac de Créteil.

Date : Signature :